

Fiche de sécurité : produits Vallorbe Swiss

Section 1 : Identification de la substance/ préparation et de la société / entreprise

Nom du produit :

Limes, fraises, outils divers

Caractéristiques :

Outil métallique servant à usiner les métaux, le bois et autres matériaux par frottement.

Fournisseur :

Usines Métallurgiques de Vallorbe

Rue du Moutier 49

CH-1337 Vallorbe

Suisse

Tel : +41 (0)21 843 94 94

Fax : +41 (0)21 843 94 00

www.vallorbe.com

Section 2 : Composition / Information sur les composants

Composants dangereux :

Aucun à l'état de livraison de l'outil.

Section 3 : Identification des dangers

Dangers immédiats pour la santé :

Blessures corporelles provoquées par le frottement, l'enfoncement, l'inhalation des poussières produites par le frottement de l'outil sur les matériaux à usiner, l'inhalation des poussières ou vapeurs produites par la retouche de l'outil avec des abrasifs ou machines abrasives, la projection de la pièce ou partie de celle-ci ou éléments en contact avec celle-ci.

Dangers à long terme pour la santé :

Note : Les produits à l'état solide, dans les conditions normales d'utilisation, ne présentent pas de dangers d'inhalation, d'ingestion ou d'allergies. Cependant, des opérations générant des poussières des fumées ou des particules telles que le soudage, le sciage, le brasage, le polissage et l'usinage peuvent présenter un risque pour la santé. La matière en fusion peut aussi présenter un danger.

L'exposition répétée à la poussière fine peut causer des inflammations respiratoires. Les fumées de soudage sont associées à divers effets néfastes pour l'organisme. Les composants du produit sous forme de vapeurs ou poussières peuvent provoquer le cancer ou avoir des effets sur la reproduction.

Section 4 : Premiers secours

Projection dans les yeux :

En cas d'exposition aux poussières ou aux fumées, rincer immédiatement les yeux à l'eau courant durant 15 minutes en soulevant occasionnellement les paupières. Consulter immédiatement une personne qualifiée en cas d'irritation persistante. Des brûlures thermiques doivent être traitées comme urgences médicales.

Blessures de la peau ou des organes :

Consulter immédiatement une personne qualifiée pour traiter les lésions.

Contact avec la peau :

En cas de contact prolongé avec des poussières ou des particules, laver à l'eau savonneuse. Consulter du personnel médical si des irritations se développent et persistent. En cas de brûlures, refroidir l'endroit lésé durant 15 minutes à l'eau froide et consulter le personnel médical adéquat.

Inhalation :

En cas d'inhalation de poussières ou fumées, déplacer la personne à l'air frais. Si nécessaire, consulter un spécialiste. En cas d'arrêt respiratoire, appeler immédiatement les premiers secours et pratiquer la respiration artificielle.

Ingestion :

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement du personnel médical compétant. Ne pas donner quelque chose à boire ou à manger à une personne inconsciente. Desserrer les vêtements tels que les cols de chemise, cravates, etc.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques :

Aucun

Risque exceptionnel d'incendie ou d'explosion :

L'acier ne présente pas de risques d'incendie ou d'explosion dans des conditions normales. Cependant, des fines particules produites lors de polissage ou sciage peuvent brûler. Des fortes concentrations de fines particules dans l'air peuvent présenter un risque d'explosion.

Section 6 : Déversement accidentel

Précautions en cas de déversement :

Des mesures d'urgence sont peu probables sauf si le produit se trouve sous forme de poussière. Afin de ne pas inhaler ou être en contact avec les poussières, des précautions adéquates telles que celles mentionnées dans cette fiche de sécurité doivent être prises (voir section 8).

Déversement de petites quantités :

Le déversement de petites quantités de pièces ou résidus de pièces, doit être récupéré à l'aide des outils appropriés et entreposés dans un récipient adéquat. Le rinçage ou lavage final de surfaces contaminées doit se faire selon les règles environnementales en vigueur.

Déversement de grosses quantités :

Le déversement de grosses quantités de pièces ou résidus de pièces, doit être récupéré à l'aide des outils appropriés et entreposés dans un container adéquat. Le rinçage ou lavage final de surfaces contaminées doit se faire selon les règles environnementales en vigueur.

Section 7 : Manipulation et stockage

Manipulation :

La manipulation des pièces et les résidus doit être faite par du personnel soigneusement formé à cet effet. Lors de la manipulation, il convient de porter les équipements de protection individuels adéquats. En cas de ventilation insuffisante des locaux, porter des équipements de protection respiratoire. Maintenir les pièces et les résidus à distance de substances corrosives.

Stockage :

Stocker dans un lieu sec, à l'abri des intempéries et de substances corrosives.

Section 8 : Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection individuelle :

Porter des équipements de travail adéquats.
Utiliser un manche adapté au produit pour éviter tout risque de blessure.
Travailler avec des gants adaptés.

Protection des yeux :

Porter des lunettes de sécurité.

Protection respiratoire :

Durant la manipulation, en particulier durant le soudage, le sciage, le brasage, le polissage et l'usinage, un aspirateur à poussières doit être utilisé. Cet équipement doit être en conformité avec les lois en vigueur en particulier en ce qui concerne la qualité de la filtration. En cas de ventilation insuffisante, porter des équipements de protection respiratoire.

Protection de la peau et du corps :

Porter des gants et des équipements de protection contre les perforations.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

Forme :

Solide, le produit se trouve sous plusieurs formes en fonction des applications. Souvent, il est de forme longue et étroite, constitué d'une partie taillée, fraisée ou meulée et souvent d'une queue.

Couleur :

Grise mais parfois peut être d'une autre couleur en fonction des traitements de surface réalisés.

Odeur :

Pas d'odeur particulière.

Propriétés physiques et chimiques :

Matière : Acier

Densité à 20°C : 7.80

Solubilité dans l'eau : insoluble

Section 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité :

Stable dans des conditions normales (température et pression ambiantes).

Matières à éviter :

Agents corrosifs.

Produits de décomposition dangereux :

Poussières et fumées toxiques.

Section 11 : Informations toxicologiques

Aucun risque à l'état de livraison.

Selon description en section 3, les poussières et fumées peuvent être toxiques par inhalation. Les protections décrites en section 8 doivent être utilisées.

Section 12 : Informations écologiques

Effet écotoxicologique :	Pas d'informations disponibles
Persistance et dégradabilité :	Donnée non disponible
Bioaccumulation :	Pas d'information disponible

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

Les déchets doivent être éliminés selon les réglementations en vigueur au lieu d'utilisation.

Section 14 : Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Section 15 : Informations réglementaires

Ce produit n'est pas dangereux selon l'état actuel de nos connaissances. Cependant, les fumées et poussières de ce produit peuvent être toxiques.

Section 16 : Autres informations

Conserver hors de portée des enfants.

Ces données correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ne présentent aucune garantie quant à des caractéristiques particulières. L'utilisation de l'outil est de la responsabilité de l'utilisateur et ne saurait engager la responsabilité des UMV en aucun cas. Les utilisateurs doivent faire leurs propres investigations pour déterminer la pertinence des indications mentionnées ci-dessus en fonction de leurs applications.

Ce produit peut être revêtu avec divers substances telles que peintures, huiles, galvanisation, etc. qui ne sont pas incluses dans cette fiche de sécurité.